

Cette fois-ci, l'Oiseau du mois va s'inscrire dans un cadre scientifique de grande ampleur, n'ayons pas peur des mots.

Nous allons parler du Tarier des prés. Et le Tarier des prés n'est pas n'importe qui.

C'est l'un des Passereaux nicheurs les plus menacés de France métropolitaine, en tout cas, l'un de ceux qui présente la plus forte diminution. Il faut dire que c'est un oiseau des prairies, qui niche bas dans la végétation : inutile de vous faire un dessin sur les causes de sa disparition !

Or, les (ex-) régions Auvergne et Rhône-Alpes font figure de bastion français pour les populations de cet élégant passereau. Il nous incombe de veiller sur ce patrimoine. Et pour cela, bien sûr, il faut le connaître.

Avant donc de nous pencher sur la situation rhodanienne du Tarier des prés, exposons le cadre : la LPO Auvergne nous appelle (nous, les rhônalpins) à participer à sa grande enquête sur cette espèce.

L'objectif est d'affiner la cartographie des populations nicheuses de Tariers des prés.

Pour cela, il faut naturellement les **rechercher**, pendant leur période principale de présence : juin est le mois idéal pour ce migrateur très tardif.

Ensuite, il s'agit de **localiser** les oiseaux contactés avec la plus grande précision possible (utilisez la fonction de localisation précise, même avec un appareil mobile : vous pouvez indiquer une localisation plus précise que celle déterminée pour vous-même par le GPS).

Enfin – très important – il faut **confirmer** le cantonnement et la nidification. En effet, cette espèce revient de migration très tardivement, fait souvent halte dans des milieux qui paraissent favorables à une nidification, et souvent en couple. Autrement dit, on peut très bien se retrouver au 15 mai en présence d'un joli couple de Tariers des prés, posé bien en vue sur les berces d'une superbe prairie humide... et ne plus jamais les revoir car il ne s'agissait que de migrants !

Ce point sera particulièrement important car... et bien, avouons-le tout net... Dans le Rhône, nous avons très, très peu de couples nicheurs. Sur près de 500 données recueillies en saison de nidification (avril à juillet), seules 60 sont relatives à des couples cantonnés, et onze seulement, à une nidification certaine. L'effectif nicheur connu ne dépasse probablement pas une dizaine de couples, situés pour l'essentiel dans les prairies du val de Saône. Quelques cas isolés ont été recueillis en Haut-Beaujolais, la nidification ponctuellement soupçonnée dans l'est lyonnais. Et c'est tout. C'est très peu par rapport au nombre de données d'individus migrants. Autrement dit, la plupart des Tariers observés chez nous, même en couple, même en milieu favorable ne font que passer, et il sera nécessaire de creuser la question avant de les saisir avec un code atlas 4 qui en ferait, peut-être abusivement, des nicheurs probables !

Mais revenons au commencement, avec quelques mots sur l'identification.

Le Tarier des prés peut en effet être confondu avec son cousin le Tarier pâtre, en certains plumages bien sûr. En fait, le risque d'erreur existe surtout dans le cas des femelles et des jeunes de l'année, qui, entre les deux espèces, se ressemblent bougrement. Néanmoins, en tous plumages, le Tarier des prés arbore un sourcil large et net, bien prolongé derrière l'œil, sourcil qui n'est qu'à peine marqué chez les Pâtres (femelles et jeunes). Egalement en tous plumages, le Tarier des prés présente un dos plus nettement écaillé et un croupion de

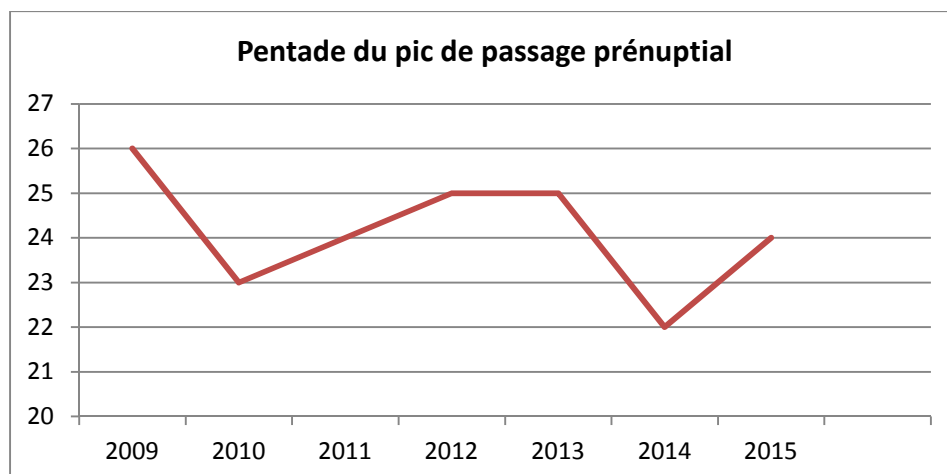
même, ainsi qu'une queue à la base blanche, qui tranche avec la barre terminale noire. Enfin, le mâle possède une courte barre alaire blanche.



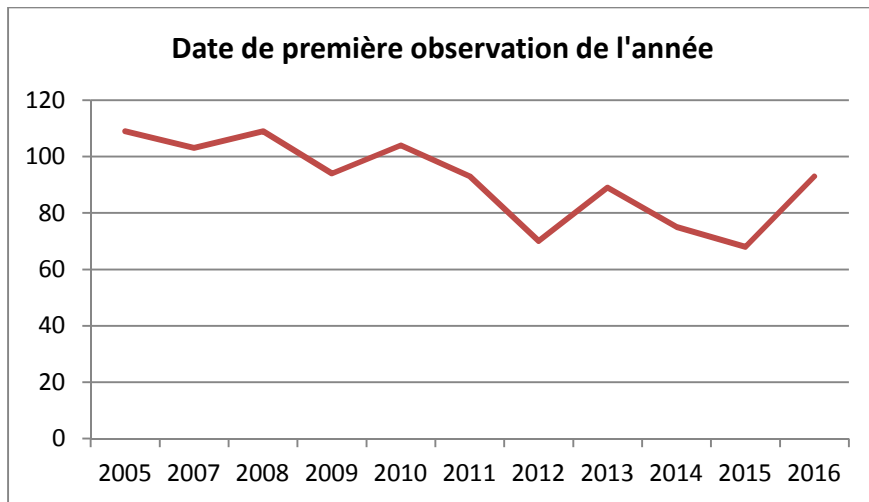
Venons-en maintenant au plus critique : la période d'observation.

Migrateur transsaharien, le Tarier des prés présente une date classique de retour fixée, sur 2009-2014, au 29 mars. La donnée la plus précoce de la base est un individu noté le 9 mars à la Feysine (Villeurbanne). Ce même mois ne voit que des éclaireurs dispersés, avant un pic de passage d'une quinzaine de jours, centrée grosso-modo sur le premier mai. Passé le 15 mai, le nombre de données diminue rapidement et il ne nous reste que la poignée de nicheurs locaux.

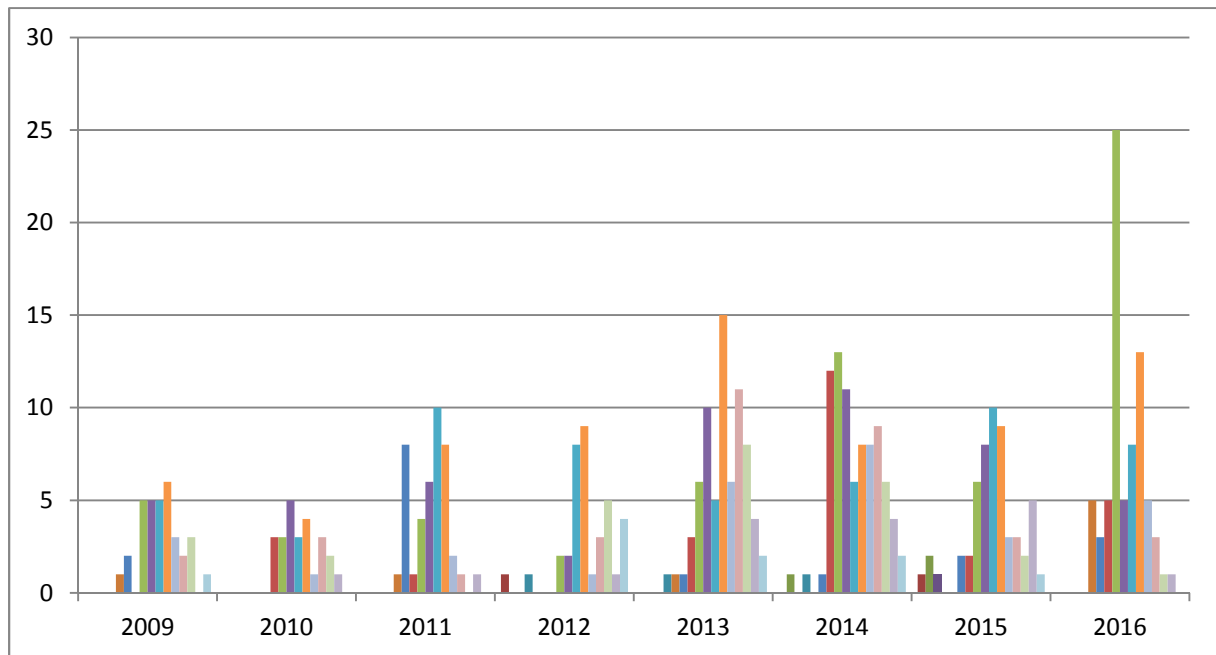
Bien que le recul disponible soit encore mince, la date de ce pic de passage tend à devenir de plus en plus précoce. Elle glisse progressivement de la pentade 25 (début mai) à la pentade 23-24 (dernière décade d'avril). Prudence toutefois car il n'est pas douteux que le phénomène soit très météo-dépendant... tant dans son déroulement que dans sa détection !



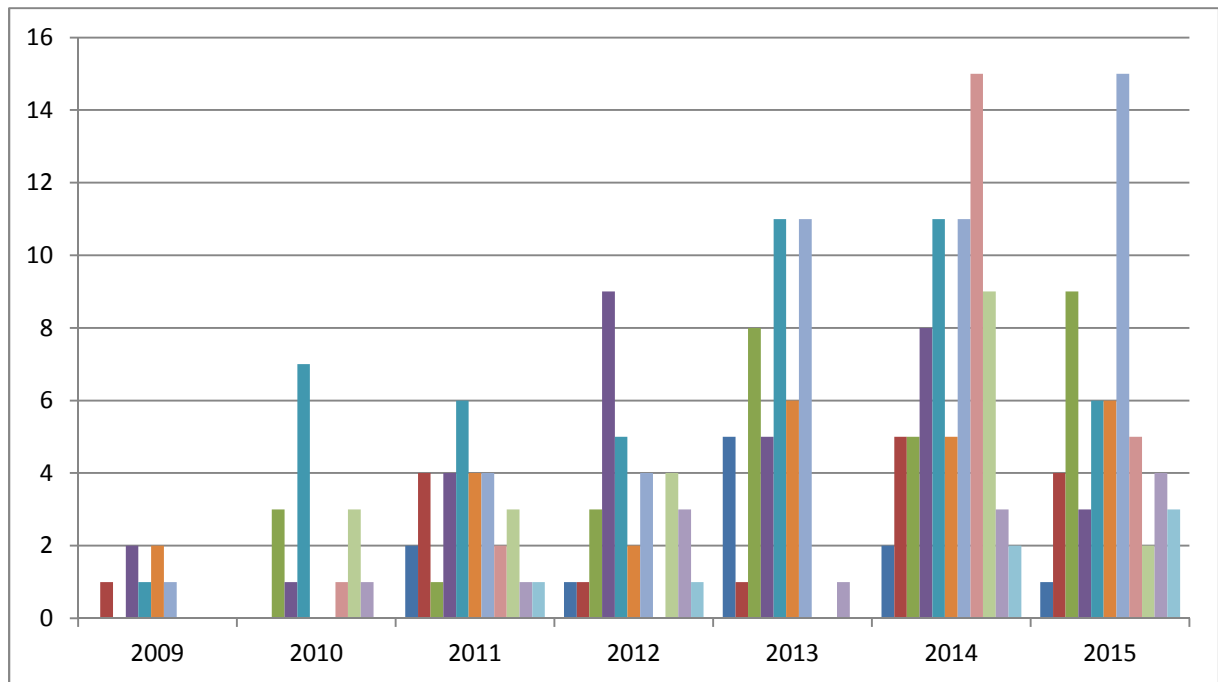
La date de première observation tend elle aussi à reculer, de trois bonnes semaines sur les toutes dernières années... S'il se confirme, un changement d'une telle ampleur indiquerait plutôt un phénomène réel, plutôt qu'un biais lié à la pression d'observation accrue.



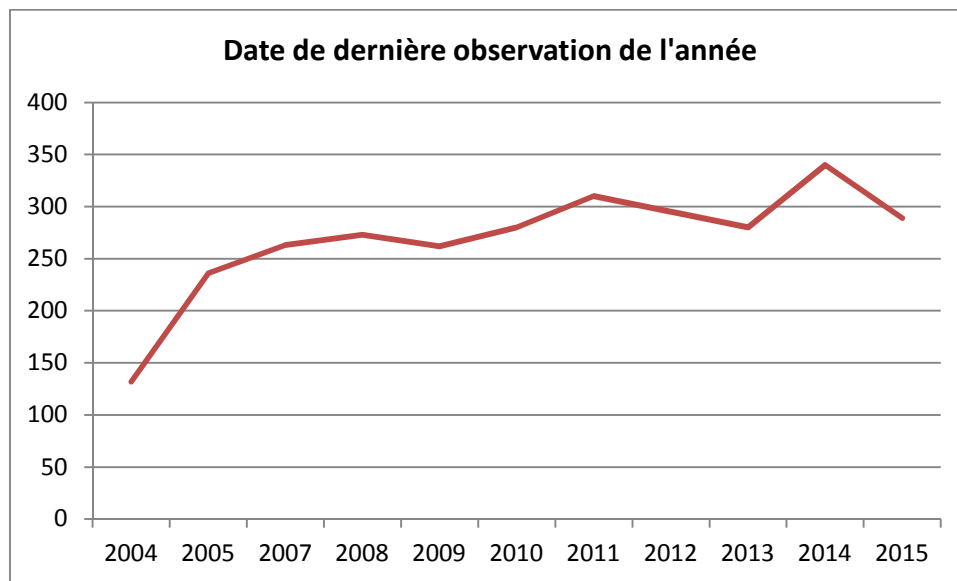
Le graphique ci-dessous montre le nombre de données de Tariers des prés par pentade, de la pentade 14 (10 mars) à 30 (30 mai). On constate un glissement du pic vers la droite – vers les dates de plus en plus tardives – mais avec une forte variabilité, liée autant, sans doute, aux contraintes météo qu'aux aléas de détection. Du reste, le Tarier des prés fait partie des espèces présentant la plus forte variation interannuelle dans ses dates de retour printanier.



Ne nous attardons pas outre mesure sur le passage postnuptial, qui nous intéresse peu dans l'optique d'une enquête consacrée aux nicheurs. Le graphique par pentade ci-dessous montre un pic de passage à hauteur des pentades 50 (tout premiers jours de septembre) à 52 (mi-septembre) qui peut-être coulisse légèrement vers des dates plus tardives.



Là encore, ce constat s'accorde avec l'évolution de la date de dernière mention annuelle de l'espèce, qui recule d'année en année, passant de fin septembre à fin octobre. Le record (homologué par le CHR) concerne un oiseau posé le 6 décembre, à Anse.



Il est difficile de savoir la part de l'effet « hausse de la pression d'observation » dans ce constat. En effet, le nombre de données de Tariers des prés postérieures au 10 septembre est en forte hausse, ceci dans un contexte général où l'abondance du Tardier des prés, corrigé par le nombre de données saisi dans la base, est stable. Certains sites pourvoyeurs de données tardives ont vu la pression d'observation augmenter de manière significative (val de Saône notamment) ; mais le gros des données provient du « complexe Miribel-Jonage », secteur fortement suivi depuis des années...

On assiste donc apparemment à un élargissement de la période de présence du Tardier des prés sous nos latitudes, qui passerait d'avril-septembre à mars-octobre.

Pour autant, la période pendant laquelle des indices de nidification solides sont collectés, elle, n'évolue pas. Certains oiseaux semblent particulièrement précoces (2 données de nourrissages de jeunes datées de la dernière décade de mai) ; mais le gros des codes atlas « certains » est recueilli entre le 20 et le 30 juin.

Quant à la répartition... elle ne justifie même pas une carte : les communes sur lesquelles la nidification du Tarier des prés est correctement documentée se comptent désormais, au sens propre, sur les doigts d'une main. Trois dans le Val de Saône : Arnas, le principal noyau si l'on peut dire, avec un à trois couples (mais présents chaque année), Saint-Georges-de-Reneins et Dracé, dont les superbes prairies gagneraient à être plus régulièrement suivies. Une nidification a été notée à Cailloux-sur-Fontaines et une autre à Chénelette. Et c'est tout ! Pour une espèce réputée nicheuse dans toute la partie rurale du département il y a quarante ans... *Sic transit gloria Saxicolae !*

Quelle idée, aussi, de nicher dans les prairies... Retournements, drainages, fauches de plus en plus précoces, urbanisation, tronçonnage des territoires par des axes routiers : ce malheureux Tarier est irrémédiablement inadapté au sacro-saint Progrès.

Mais parlons tout de même prospection.

La cible prioritaire sera naturellement le val de Saône et ses zones de prairie humide pâturée. Il n'y a pas qu'Arnas, où je vais finir par installer un tourniquet et une écotaxe, si les données persistent à s'y concentrer : n'oubliez pas Dracé, site de nidification en 2009, Taponas, les environs de Belleville, mais aussi Quincieux et Ambérieux. Et naturellement Saint-Georges-de-Reneins.

Mais ce n'est pas tout... Cette donnée à Chénelette est là pour nous rappeler que le Tarier des prés est en priorité, surtout en Rhône-Alpes et Auvergne (je n'arrive pas à me faire à ces horribles AURA ou ARA, désolé...), une espèce de moyenne montagne. Des prospections assidues dans la bande de prairie qui borde systématiquement les sommets boisés du Beaujolais nous donneraient peut-être quelques couples oubliés... Il existe quelques indices côté Loire. A défaut, nul doute que nous y gagnerions des précisions sur le statut du Bruant jaune, qui semble de plus en plus fragile.

Récapitulons :

Quand chercher ? Maintenant, et jusqu'à fin juillet.

Où chercher ? En priorité en Val de Saône mais aussi en prairie permanente dans le nord et l'ouest du département.

Comment noter ? Toujours en localisation précise et avec, autant que possible, des indices de nidification solides : cantonnement retrouvé quelques jours plus tard, parades, a fortiori transport de mousse ou de proies.

A défaut, d'autres espèces seront sûrement au rendez-vous !

Bonne traque au tarier à tous.

